

## Questions orales

**M. Lang:** Je suis heureux que le très honorable député ait pu reformuler sa question de manière qu'elle soit conforme au Règlement et que je puisse ainsi y répondre. Les prix payés par l'URSS en vertu de ces contrats ont été, selon la Commission canadienne du blé, les meilleurs prix pouvant être obtenus à l'époque.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Lang:** Toute opinion contraire ne pourrait qu'émaner de ceux qui cherchent à détruire la Commission canadienne du blé.

**Des voix:** Bravo!

**M. Diefenbaker:** Quelques ministres de plus de cet acabit et la Commission canadienne du blé sera chose du passé, car c'est ce qui arrive quand le blé est vendu à des prix inférieurs au coût de la production.

\* \* \*

## LE LOGEMENT

L'ANNULATION DE CONTRATS D'ACHAT  
D'APPARTEMENTS PAR HALLIWELL TERRACE LIMITED

**M. John Gilbert (Broadview):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Étant donné que les quelque 200 personnes qui ont acheté des appartements en copropriété au 980 de l'avenue Broadview, à Toronto, ont vu leurs contrats annulés par l'entrepreneur, Halliwell Terrace Limited, par suite d'une échappatoire dans la loi...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Gilbert:** ... une échappatoire dans la loi, et courent le risque de perdre leurs appartements à moins de verser entre \$1,600 et \$4,000 de plus, le ministre voudrait-il examiner la question et dire à la Chambre si l'immeuble a été financé en vertu de la LNH et, si oui, voudrait-il demander à l'entrepreneur d'enregistrer le terrain auprès de la municipalité et de la province afin que les contrats soient irrévocables et exécutoires et que les gens puissent garder leurs appartements sans avoir à payer l'augmentation?

**L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a communiqué avec mon bureau à ce sujet. Nous essayons de voir actuellement si la Société centrale d'hypothèques et de logement est concernée et, le cas échéant, si quelque chose peut être fait pour venir en aide aux acheteurs qui pourraient avoir été trompés.

**M. Gilbert:** Le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'aucun entrepreneur faisant appel au financement prévu par la loi nationale sur l'habitation ou la Société centrale d'hypothèques et de logement ne peut se servir de cette tracasserie juridique qu'illustre si bien l'exemple de la Halliwell Terrace Limited?

[M. Diefenbaker.]

**M. Basford:** Je ne sais pas si je suis prêt à traiter de cette échappatoire, monsieur l'Orateur, mais je signale que le discours du trône a fait mention d'un régime qui pourrait prévoir certaines garanties à l'intention des acheteurs d'habitations neuves, ce qui comprendrait évidemment les logements en copropriété. Les préparatifs sont d'ailleurs en cours.

\* \* \*

## AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE CAS DE RONALD PATRICK LIPPERT INCARCÉRÉ À  
CUBA

**M. Tom Cossitt (Leeds):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans le sens des instances que j'ai présentées à la Chambre il y a à peu près une semaine, concernant le dénommé Ronald Patrick Lippert, citoyen canadien de Kitchener, Ontario, qui a déjà purgé 10 ans d'une peine d'emprisonnement de 30 ans à Cuba. Le ministre peut-il indiquer à la Chambre que le gouvernement est prêt à entrer immédiatement en négociation avec les autorités cubaines en vue d'amener la libération de M. Lippert?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, nous avons pu entrer en communication avec M. Lippert, par l'entremise de notre ambassade à Cuba, le 25 janvier 1973. Nous sommes prêts à lui accorder toute l'aide possible. J'ajoute qu'il semble en très bonne santé.

**M. Cossitt:** Le ministre a annoncé hier à la Chambre les détails concernant la libération des Canadiens emprisonnés au Vietnam. Tout particulièrement, étant donné l'âge et l'état de santé de la mère de M. Lippert et étant donné que M. Lippert souffre de diabète, le ministre désire-t-il accorder au cas de ce Canadien emprisonné à Cuba depuis dix ans autant de considération et d'importance?

**M. Sharp:** Nous avons accordé à cette question une grande importance. Nous avons présenté des instances au gouvernement cubain. Je suis sûr que l'honorable député connaît bien toutes les circonstances qui ont entouré l'affaire et ne voudrait pas que je les révèle ici.

LES NÉGOCIATIONS AVEC CUBA AU SUJET DE LA  
PIRATERIE AÉRIENNE

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre concernant un problème à Cuba. J'aimerais lui demander si notre délégation mixte du ministère des Affaires extérieures, du ministère des Transports et du ministère de la Justice, je crois, ainsi que de représentants de la Commission canadienne des transports, progresse à Cuba dans l'élaboration de l'accord sur la piraterie de l'air, le détournement d'avions tout spécialement étant donné que les États-Unis semblent en avoir déjà signé un ou est-ce que le ministre croit que nous devrions passer par la Suisse?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir d'informer la Chambre que nous en sommes venus à un accord avec Cuba tout comme les États-Unis l'ont fait.

**Des voix:** Bravo!